



REGLEMENT

MAJ : 11/02/2026

Article n°1. Introduction

L'événement Les Foulées Normandise est composé d' :

- Une épreuve de course à pied chronométrée de 600m Pitchoun (ouverte aux enfants âgés de 6 à 9 ans)
- Une épreuve de course à pied chronométrée d'environ 1200m (POUSSINS BENJAMINS ouverture aux enfants âgés de 10 à 13 ans)
- Une balade de 5 kilomètres ouverte à tous sans condition d'âge
- Une épreuve de course à pied chronométrée de 5 kilomètres (ouverture aux personnes de plus de 14 ans l'année de la compétition)
- Une épreuve de course à pied chronométrée de 10 kilomètres (ouverture aux personnes de plus de 16 ans l'année de la compétition)

Article n°2. Règlements des Fédérations

Les Foulées Normandise sont soumises au règlement de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Chaque concurrent s'engage à respecter le règlement correspondant à son épreuve. Toute inscription à la compétition implique le respect du règlement présent.

Article n°3. Assurance

L'organisateur s'engage à être dûment couvert par une assurance responsabilité civile Organisateur, qui couvre sa responsabilité civile et celles des concurrents dûment inscrits, de la ligne de départ à la ligne d'arrivée de la compétition, pour les dommages corporels ou matériels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux.

Les concurrents doivent être dûment conscients des risques inhérents à ce type d'épreuve sportive, qui requiert un entraînement préalable et une excellente condition physique. L'organisateur n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour tout accident/blessure/dommage corporel /incapacité/décès survenu à un concurrent, sous réserve naturellement des accidents ayant pour cause directe un manquement par l'organisateur à ses obligations légales et réglementaires.

En outre, l'organisateur n'assumera aucune responsabilité pour toute dégradation, perte, vol de tous biens/matériels/équipements personnels ; il appartient aux concurrents de souscrire une assurance pour couvrir, le cas échéant, ce type de risque.

Article n°4. Droit à l'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, sur tous les supports promotionnels de l'épreuve y compris les supports publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les personnes ayant autorité légale sur les mineurs ainsi que les participants majeurs assurent les organisateurs de l'événement que ceux-ci s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve.

Article n°5. Inscriptions

Les inscriptions pour les Foulées Normandise se font en ligne sur la plateforme : <https://in.njuko.com/lfn26>.

Les frais d'inscriptions couvrent uniquement la participation à la compétition :

EPREUVES	HORAIRES*	TARIFS
Courses Pitchouns (600 mètres)	09:30	Gratuit
Courses Poussins & Benjamins (1200 mètres)	09:40	Gratuit
Balade 5 kilomètres	08:30	2 €
5 kilomètres	10:15	5 €
10 kilomètres	10:45	10 €

**sous réserve de modifications*

L'ensemble des fonds sera reversé à l'association Handi'Chiens.

Pour les différentes épreuves chronométrées :

- Le **concurrent majeur** doit impérativement fournir lors de son inscription en ligne soit :
 1. Son numéro de licence FFA 2026 (licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running) ou de leur pass « J'aime Courir » ;
 2. Pour les non-licenciés, fournir son attestation Pass Prévention Santé (PPS) ;
- Pour le **concurrent mineur**, doit impérativement être fourni lors de son inscription :
 1. Son numéro de licence FFA 2026 ;
 2. Le questionnaire de santé MINEUR

A défaut, toute participation à la compétition est exclue sans possibilité de remboursement. Le justificatif (certificat médical OU attestation PPS) est à télécharger sur la plateforme d'inscription des Foulées Normandise.

Article n°6. Annulation de la participation

Toute inscription à l'événement est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

En tout état de cause, le remboursement intégral des droits d'inscription n'est envisageable qu'en cas d'annulation totale de la compétition décidée unilatéralement par l'organisateur et causée par sa faute. Dans tous les autres cas, il ne sera effectué aucun remboursement.

Les annulations ne seront pas possibles via l'organisation.

Article n°7. Changement d'épreuve

Les changements d'épreuves et notamment de catégories seront possibles jusqu'au 30 avril à 12h00 sur demande du participant sous réserve de dossards disponibles dans l'épreuve demandée, aucun remboursement ne sera possible.

Article n°8. Identification des concurrents

L'organisation fournira à chaque participant 1 dossard, celui-ci devra être visible et demeurer entièrement lisible lors de la course, y compris en cas d'intempéries.

Les épingles à nourrice ne seront pas fournies par l'organisation.

Article n°9. Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer par chaque participant, le jour de l'évènement sur présentation de votre pièce d'identité.

Le dossard d'un participant pourra également être retiré par une tierce personne à condition que celle-ci présente obligatoirement les documents suivants :

- La pièce d'identité du participant

Article n°10. Sécurité des épreuves

Tout participant détectant une anomalie sur le parcours de la compétition, pouvant porter atteinte à la sécurité des participants, est tenu d'en informer l'organisateur. Les concurrents ont l'obligation de se conformer à toute directive ou instruction qui serait donnée par l'organisateur.

Article n°11. Parcours

Les parcours seront communiqués prochainement.

Article n°12. Chronométrage

L'ensemble des épreuves est chronométré par une puce collée sur le dossard des participants.

Article n°13. Météo

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou de décision préfectorale, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, de neutraliser la course, l'heure de départ et même de l'annuler sans qu'aucun participant ne puisse prétendre à un remboursement.

Article n°14. Abandons et exclusion

Sauf cas de force majeure, l'abandon n'est possible qu'au site du départ. En cas d'abandon, le participant doit regagner le point de rapatriement par ses propres moyens. Il lui est interdit de quitter le circuit balisé sans en avoir au préalable averti l'organisation et en être dûment autorisé.

Tout abandon en cours de la course, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation.

L'organisation peut exclure un participant de la compétition pour les motifs suivants :

- Manquements au règlement
- Emprunt d'un itinéraire hors balisage représentant un raccourci

- Jet de détritrus volontaire par un participant ou un membre de son entourage
- Non-respect des personnes (organisation, bénévoles ou participants)
- Non-assistance à personne en détresse vitale
- Non-passage à un point de contrôle fixe ou aléatoire

Dans tous les cas, aucun remboursement ne sera dû par l'organisation.

Article n°15. Dopage

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur de la FFA.

Article n°16. Classements et Dotations

Seront récompensés :

- Les trois premiers au scratch (hommes et femmes) du 5km et 10 km. 1^{ère} femme et 1^{er} homme de la catégorie Master, et des catégories jeunes (selon la distance). Récompenses non cumulables.
- Challenge de la Traversée de l'entrepôt. 1^{ère} femme et 1^{er} homme pour le 10km (le meilleur passage sera retenu). Idem pour le 5km
- Courses enfants : tous les participants + le top 3 garçons et le top 3 filles de chaque catégorie
- Challenge Entreprise (nombre partants adultes et enfants) toutes compétitions
- Challenge Entreprise (cumul des 3 meilleurs temps). A l'exclusion des courses enfants
- Challenge sprint « Ambulances Viroises » - meilleur chrono femme et homme, pour le 10km et le 5km

Article n°17. Contacts

Pour tout renseignement, ou pour toute demande d'inscriptions groupées ou d'entreprise, merci de contacter nous par email à contact@fouleesnormandise.com.